

### Public visé

#### Personnel en contact avec le public :

- Accueils Mairies, équipements culturels et sportifs...
- Renseignements administratifs : services sociaux, urbanisme, état civil, bibliothèques...

### Pré-requis

- Aucun

### Effectif

- 10 stagiaires maximum

### Durée

- 1 journée d'intervention : ½ Diagnostic des locaux, ½ formation sur place

### Objectifs pédagogiques

- **Appréhender la théorie :**

La loi de 2005 apporte un nouveau regard sur la notion de handicap

- **Comprendre le handicap**

Découvrir les caractéristiques des différents types de handicap et leur impact sur l'organisation des locaux

- **Repérer les obstacles visio-spatiaux et réfléchir aux aménagements facilitateurs**

A partir du diagnostic préalablement réalisé dans vos locaux, décrypter les obstacles et envisager les solutions adéquates.

### Programme pédagogique

- 1 / qu'est-ce que le handicap ?
- 2/ Quels sont les différents types de handicaps ?
- 3/ Savoir analyser le fonctionnement visio-spatial d'un local
- 4/ Comment rendre et maintenir vos locaux d'accueil accessibles ?

### Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrements mis en œuvre

- **Outils pédagogiques :** Apports théoriques (documents powerpoint et courts-métrages),  
Audit de votre espace d'accueil avec rapport écrit  
Mise en situation pratique  
Temps d'échanges interactifs sur place, recherche des obstacles et des solutions
- **Encadrement : Ergothérapeutes et Architectes spécialisés dans le domaine du handicap et de la prise en charge des personnes à mobilité réduite**
- **Dates et tarifs :** Sur demande au 06 17 80 06 63 ou 04 93 710 761,  
par e-mail : [contact@etres.fr](mailto:contact@etres.fr)
- **Lieu :** Au sein de votre établissement